

Etienne et René suivirent, échangeant quelques rares paroles et se retournant presque de minute en minute pour acquérir la certitude qu'ils n'étaient point épiés.

Le trajet fut long.

Le transport de Berthe, de son lit dans la carriole et les formalités à remplir au greffe avaient pris pas mal de temps.

Il n'était pas loin de quatre heures quand Etienne fit arrêter la voiture en face de la muraille d'enceinte du petit hôtel du sénateur.

Pierre Loriot mit pied à terre, regarda la porte et tressaillit.

—C'est là que nous allons entrer ? fit-il avec stupeur.

—Oui. Est-ce que cela vous surprend, mon oncle ?

—Je le crois, fichtre ! que ça me surprend, et très fort !

—Pourquoi donc ?

—Tu m'avais parlé d'une maison vide...

—Eh bien ?

—Celle-ci est habitée déjà.

—Vous vous trompez, mon oncle ; c'est un pavillon innocupé depuis longtemps et qui appartient à mon meilleur ami.

—Possible ! répliqua le cocher du fiacre n° 13, mais ça n'empêche pas qu'on y entre la nuit.

XXXII

Etienne Loriot regarda Pierre avec stupeur.

—Ah ça ! vous rêvez mon cher oncle !... lui dit-il.

—Je ne rêve pas du tout, et je suis sûr de ce que j'avance... A deux reprises différentes, en pleine nuit, j'ai amené ici un particulier qui ouvrait cette porte, entrant dans ce jardin et ressortait à peu près une heure après...

—Tu comprends, mon garçon, que ça me semblait bigrement louche, et justement à cause de ça j'y ai fait attention...

Le jeune médecin ne doutait pas de la bonne foi de son oncle, mais ce qu'affirmait le brave homme lui semblait impossible, il croyait à une erreur matérielle.

—Vous avez dû vous tromper de porte, mon cher oncle... répliqua-t-il. A côté de ce pavillon s'en trouve un autre, également entre cour et jardin, et les entrées se ressemblent beaucoup... Vous aurez confondu...

—Au fait, ça se pourrait tout de même... murmura le cocher de fiacre sans la moindre conviction. Il faisait nuit noire, et puis, après tout, tu dois connaître la maison mieux que moi...

—Je la connais bien, mon cher oncle, et je sais de source certaine que personne, depuis longtemps, n'en a franchi le seuil...

—Eh ! bien, alors, tout va comme il faut...

Tandis que s'échangeaient ces paroles entre l'oncle et le neveu, René était entré dans le jardin pour prévenir Françoise et ouvrir la porte cochère.

La carriole en franchit le seuil sans attirer l'attention de qui que ce fût, et les deux battants se refermèrent derrière elle.

Tout était préparé, nous le savons, pour recevoir la jeune fille, qui fut, à sa grande surprise, déposée doucement sur le lit de la chambre du rez-de-chaussée.

Où donc se trouvait-elle ? Pourquoi ne l'avait-on pas conduite à son logis de la rue Notre-Dame-des-Champs ?

Elle voulut s'enquérir.

Etienne lui imposa vivement silence.

—Pas un mot, pas une question, je vous en supplie, ma bien-aimée Berthe... lui dit-il ; qu'il vous suffise de savoir que vous êtes ici sous notre garde et par conséquent en sûreté. Plus tard vous nous interrogerez tant qu'il vous plaira, et nous vous répondrons ; mais en ce moment le silence est nécessaire, indispensable même...

L'orpheline eut un faible sourire et tendit sa main au docteur, qui la pressa contre ses lèvres avec une tendresse passionnée.

—Pour le quart d'heure, ma besogne est terminée... fit Pierre Loriot ; je vas remiser la charrette qui nous a si bien servi, et regimber sur le siège de mon sapin... Au revoir, mes enfants, et à vos souhaits...

Et le digne homme quitta le pavillon de la rue de l'Université.

Etienne s'assit auprès du lit de Berthe.

—C'est moi, chère enfant, dit-il, qui vais vous interroger, car j'ai besoin d'être au courant, comme médecin, de tout ce que vous éprouvez... Seulement ne prononcez pas un seul mot... Répondez par signes, je saurai bien vous comprendre...

Le dialogue entre la malade et le docteur s'établit dans les conditions que nous venons d'indiquer, et de ce dialogue résulta pour Etienne la certitude que les soins intelligents donnés à la jeune fille à l'hospice Saint-Antoine avaient victorieusement combattu le mal.

—Tout va bien ! s'écria-t-il joyeusement. Dans huit jours vous pourrez faire le tour de la chambre...

Il écrivit une ordonnance qu'il tendit à Françoise.

Le trajet, si court qu'en eût été la durée et si bien suspendue que fût la carriole, avait beaucoup fatigué Berthe.

Elle reposa sa tête sur l'oreiller, et ses yeux se fermèrent malgré elle.

—La chère enfant va s'endormir d'un calme sommeil, murmura le neveu de Pierre Loriot. Je reviendrai ce soir... Veillez bien, Françoise, et exécutez ponctuellement mes prescriptions...

—Soyez tranquille, monsieur le docteur... j'engagerai cette pauvre chère demoiselle comme je soignerais ma propre fille, si j'en avais une...

—Partez-vous avec moi ? demanda Etienne au mécanicien.

—Oui... Je vais à Belleville...

—Où nous retrouverons-nous ?

—Ce soir, ici...

* * *

Rejoignons Plantade, que nous avons laissé à Bagnolet, attendant le retour du commissaire de police.

Ce dernier ne rentra qu'à la tombée de la nuit, au grand mécontentement du nouvel inspecteur dont la patience se trouvait mise à une rude épreuve.

Plantade plaça sous ses yeux sa carte et sollicita de lui un moment d'entretien.

—De quoi s'agit-il ? fit le magistrat après l'avoir introduit dans son cabinet.

—Tout bonnement de compléter de vive voix le procès-verbal envoyé par vous à la préfecture, et relatif à l'incendie du plateau de la Capsulerie et à ses suites...

—Ce procès-verbal était donc incomplet ?

—Il m'a paru quelque peu laconique...

—Eh bien, monsieur je suis à votre disposition.

Quels renseignements attendez-vous de moi ?

—De simples éclaircissements, monsieur le commissaire de police...

—A quel sujet ?...

—Au sujet d'une femme trouvée dans une carriole, presque morte...

—Le fait est exact, et je crois avoir dit ce qu'il y avait à dire...

—Oui, mais trop sommairement...

—Qu'aurais-je pu y ajouter ?...

—D'abord, le nom de la personne...

—Je l'aurais mis si je l'avais su, parbleu !...

Mais je l'ignorais et je n'avais aucun moyen de le découvrir...

—C'est juste...

—Vous voyez bien !...

—Autre chose. La chute de cette jeune femme paraissait-elle être le résultat d'un crime ou d'un accident ?...

—Encore une chose que j'ignore ! La demoiselle seule aurait pu me l'apprendre, et elle ne parlait pas...

—C'eût été peut-être le cas de commencer une enquête...

—Elle n'aurait point aboutie...

—Pourquoi donc ?

—Personne n'ayant rien vu, personne n'aurait rien dit...

Plantade haussa les épaules imperceptiblement.

Le commissaire lui semblait avoir de bien singulières théories en matière de police : mais il ne voulait point l'humilier en lui faisant sentir.

Il poursuivit :

—Vous avez fait transporter cette femme à l'hospice...

—Sans doute, son état le réclamait, et le procès-verbal l'indique...

—Oui, seulement vous avez oublié une chose essentielle.

—Ah ! bah ! Quelle est cette chose ?...

—L'indication de l'hospice où la malade a été conduite par votre ordre...

—Ai-je vraiment oublié cela ?

—Je vous en donne la preuve, puisque je suis ici dans le but de suppléer à cette omission...

—C'est prodigieux et très surprenant !... J'étais distrait sans doute.

C'est à l'hôpital Saint-Antoine qu'on a porté cette pauvre femme...

Plantade tira son carnet de sa poche, et en face du chiffre 5 que nous l'avons vu tracer, il écrivit.

“La jeune fille trouvée mourante dans une carriole de Bagnolet le lendemain de l'incendie, a été conduite à l'hôpital Saint-Antoine.”

—Est-ce tout ce que vous désirez savoir, monsieur l'inspecteur ? demanda le commissaire.

—A peu près... Il ne me reste plus qu'une question à vous adresser, celle-ci : La personne portait-elle dans ses vêtements un papier quelconque pouvant amener la découverte de son identité, un objet propre à servir d'indice et à devenir le point de départ d'une enquête ?...

—Elle possédait une clef et un porte-monnaie contenant une trentaine de francs, somme que j'ai fait suivre à l'hospice et dont on a tiré reçu.

—Pas autre chose ?

—Ma foi, non... Ah ! si, cependant... Mais c'était de nulle importance et ne vaut pas la peine d'être mentionné...

—Dites toujours.

—Un bulletin de voiture...

Les yeux de Plantade étincelèrent.

—Un bulletin de voiture ! s'écria-t-il.

—Oui.

—Un bulletin portant un numéro ?...

—Sans doute.

—Le numéro 13, peut-être ?

Le commissaire regarda Plantade avec étonnement.

—Parbleu, oui, c'était le numéro 13 ! fit-il. Comment diable savez-vous cela ?

—Comment je sais cela, monsieur ? répliqua l'inspecteur en inventant une explication de fantaisie. Je vais vous le dire : Une double plainte a été portée à la préfecture au sujet du vol d'un fiacre et d'un enlèvement de jeune fille... Le fiacre porte le numéro 13, et ce bulletin trouvé sur la personne enlevée démontre jusqu'à l'évidence la connexité des deux affaires... Vous voyez que le bulletin, tant dédaigné par vous, avait son importance...

Plantade écrivit une dernière note sur son carnet, le referma, le mit dans sa poche, prit congé du naïf commissaire et se retira.

Pendant l'entretien qui précède le crépuscule avait succédé au jour et la nuit au crépuscule avec une rapidité insolite sous nos climats.

C'est qu'à la suite d'une journée chaude un orage formidable menaçait Bagnolet.

Pendant une ou deux secondes le policier s'arrêta sur le seuil.

De larges gouttes de pluie commençaient à tomber, les éclairs se succédaient, incendiant l'horizon noir, et le tonnerre grondait au loin... inconnue. Partout on voit se réaliser la puissance créatrice d'un chemin de fer traversant un pays

Des rafales intermittentes secouaient la lanterne rouge suspendue au-dessus de la porte de commissaire de police.

XXXIII

Plantade regarda sa montre.

Elle marquait huit heures moins dix minutes.

—Diable ! murmura-t-il avec inquiétude, il est tard ! Pourvu que la voiture de Bagnolet à Paris ne soit point partie... Faire le voyage à pied, par un temps pareil, ce serait peu drôle !

Il se dirigea vers la boutique du marchand de vin contiguë au commissariat et dit au patron :

—Voudriez-vous, monsieur, me donner un renseignement ?

—Bien volontiers... Que désirez-vous savoir ?